

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 13 (1875)
Heft: 9

Artikel: Un mot sur l'instruction des jeunes filles
Autor: R.
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-183203>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 14.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

ruelles sombres et humides, de leurs mansardes étroites pour venir jouir de toutes les misères, de tous les vices, de toutes les ruses que peuvent mettre au jour les débats d'un jugement pénal.

Quand vous avez été assis durant de longues heures en face d'un pareil auditoire et d'un accusé qui inspire ordinairement la tristesse et la pitié; quand vous avez entendu les dépositions des témoins qui révèlent des faits navrants, inouïs quelquefois, et dont vous êtes obligé de suivre attentivement les détails, vous sentez votre cœur se refroidir; vous vous croyez transporté à cent lieues de votre centre, de votre vie habituelle, et vous ne pouvez vous empêcher de jeter un regard d'angoisse sur la vieille pendule de l'Evêché.

Pendant ce temps, les petits oiseaux cachés dans le feuillage des marronniers de la terrasse gazouillent et sautillent joyeusement de branche en branche, faisant ainsi ressortir le contraste des scènes paisibles et riantes de la nature avec celle à laquelle la loi sur le jury vous oblige d'assister.

On a hâte alors de respirer le grand air, de voir se terminer un drame qui fatigue et qui écœure, de se prononcer enfin sur le sort d'un coupable placé entre le ministère public qui accuse et le défenseur qui excuse; entre un portrait fait au crayon noir et un portrait fait au crayon blanc; et de terminer ainsi une mission que tout citoyen doit s'efforcer de remplir consciencieusement quand il y est appelé par le sort, mais qui ne doit certes point faire d'envieux.

L. M.

Un médecin français, qui avait mené la vie à grandes guides durant son séjour à l'Université, et avait plus assidûment fréquenté les estaminets que les cours de ses professeurs, était arrivé à l'âge de 40 ans avec des études inachevées et une carrière à jamais brisée. Sans diplôme, comme sans fortune, et après avoir tout essayé, il poussa vers la Suisse, où l'on s'engoue avec une étrange facilité de tout ce qui vient du dehors.

« Les meiges font tous fortune dans ce bon pays, dit-il, faisons comme eux, pratiquons la médecine, entourons-nous d'un certain mystère et le reste viendra tout seul. » Ce qui fut dit fut fait; il administra maintes potions, distribua une tisane guérissant tous les maux, et les clients d'arriver en foule. Quelques-uns guérèrent, mais d'autres, fort nombreux, prirent le chemin de l'autre monde, semant la défiance et la frayeur sur leur passage.

La réputation de l'empirique en souffrit; il jugea prudent de s'éloigner.

Ayant souvent entendu parler des goitreux du Valais, il se dirigea vers cette contrée où il espérait trouver un vaste champ de dupes. Arrivé à Martigny, il rencontre un petit vieux à moitié sourd et traînant un goître énorme.

— Voilà mon affaire, dit l'empirique.

Puis, s'approchant de l'idiot:

« Montrez-moi votre goître, mon ami, j'en ai fait disparaître plus de trente et je viens ici dans le but

de faire de nouvelles expériences sur cette triste affection. Depuis quand l'avez-vous? »

Le vieux tendit l'oreille en laissant entendre une respiration sifflante et gênée.

— Depuis quand avez-vous ce goître? reprit le docteur avec force.

— Depuis vingt ans.

— Comment s'est-il développé... à quoi est-ce que cela tient?...

— Ça tient au cou, Monsieur, répondit le goitreux de sa voix obstruée et cavernueuse.

Les autres malades que notre aventurier rencontra sur sa route, tous déguenillés et idiots, ne l'édifièrent pas davantage. « Il n'y a rien à gagner avec ces gens-là, pensa-t-il, retournons sur les bords du Léman, c'est encore là le vrai pays des affaires. »

A l'heure qu'il est, notre charlatan vit largement de ses prescriptions, tandis que beaucoup de ses clients en meurent.



Un mot sur l'instruction des jeunes filles.

Monsieur le rédacteur,

Me trouvant dernièrement dans une réunion où l'on discutait vos articles sur l'école supérieure de Lausanne, je prends la liberté de vous faire part des idées émises par mes amis ainsi que des miennes.

Nous n'avons pas examiné la question de savoir si les jeunes filles doivent fréquenter l'école supérieure dès l'âge de huit ou douze ans seulement; nous ne nous croyons pas compétents là-dessus. Mais, d'un autre côté, nous avons reporté nos observations sur les jeunes lausannoises, et nous sommes arrivés à conclure que la grande majorité de celles-ci ne reçoit pas du tout une éducation convenable pour la vie pratique. Ce résultat est d'autant plus triste qu'il nous force de rester vieux garçons ou... d'épouser des Allemandes. Cependant il est arrivé que plusieurs de nos amis ayant épousé des Allemandes, qu'ils croyaient des modèles de femmes de ménage, de véritables compagnes n'aimant que l'intérieur de la vie de famille, ont été trompés dans leurs espérances. Leurs jeunes femmes se sont très vite acclimatées et sont autant préoccupées de la toilette, du théâtre, etc., que leurs sœurs Welsches.

Nous pensons donc que pour nous procurer le bonheur de choisir nos compagnes au milieu de nos compatriotes, il faudrait rendre l'éducation des jeunes filles plus pratique, tout en donnant à l'instruction — qui n'est qu'une partie de l'éducation — la plus large part possible.

Et si nous avions l'honneur de siéger parmi les pères de la patrie, voici ce que nous proposerions:

1^o Jusqu'à l'âge de douze ans, les jeunes filles fréquenteront l'école deux fois par jour. Les matinées seront consacrées aux études: étude de la langue maternelle et de l'arithmétique d'abord, puis ensuite des autres branches de l'enseignement élémentaire.

Les après-midi seraient destinées aux ouvrages du sexe.

2° Les jeunes filles de douze ou seize ans ne fréquenteront l'école que l'après-midi, de 2 à 5 heures : trois heures de leçons par jour, avec deux heures d'études sérieuses à la maison, nous paraissent suffisantes pour donner à la grande masse de nos jeunes filles la culture intellectuelle nécessaire. Elles passeront la matinée à la maison, préparant le déjeuner, faisant les chambres, s'aidant pour le dîner, etc., etc.

Entre le déjeuner et le dîner, elles trouveraient peut-être encore une heure pour continuer, sous la direction de leurs mères, les exercices de couture, etc.

Il n'est pas besoin de faire ressortir tous les avantages d'une éducation ainsi dirigée; les habitudes d'ordre, de simplicité sont tout aussi nécessaires à la jeune fille qui peut espérer cent mille francs de dot qu'à celle qui n'aura qu'un trousseau modeste.

Le mot de Napoléon I^{er} à M^{me} de Campan est toujours vrai : « Elevez des mères de famille. »

Nous étions là une douzaine de célibataires de vingt-cinq à trente ans, livrés à ces réflexions, les uns employés de l'Etat, avec deux ou trois mille francs de traitement, les autres employés dans le commerce ou l'industrie, enfin d'autres établis pour leur propre compte, sans avoir pourtant une grande fortune. Vous comprendrez, Monsieur le rédacteur, combien il nous est difficile de trouver des compagnes dans les circonstances de vie actuelle, avec la cherté des loyers, etc., si les jeunes filles ne sont habituées dès l'enfance à la simplicité, au travail et à l'ordre. Et cependant, pour dire vrai, nous désirons ardemment nous marier.

R.

Revue anecdotique.

I. LES DESPOTES.

Les anecdotes sont les miettes de l'histoire; elles nous donnent presque toujours le menu du festin. Des plus grands esprits, des hommes de génie se sont plu à en conter pour nous dire, d'un mot, les mœurs, l'esprit ou la pensée d'un personnage ou d'une époque. C'est qu'un fait, tout petit en soi, suffit souvent pour caractériser un homme. On connaît mieux quelqu'un, a-t-on dit, en le regardant dix minutes par le trou d'une serrure qu'en le fréquentant dix années; et l'anecdote n'est autre chose que l'histoire surprise par le petit trou d'une serrure; aussi, que de fois ne nous en dit-elle pas plus long en dix lignes qu'en un gros volume une histoire raide, noble, gantée, drapée, majestueuse!

L'histoire nous dit que Pierre-le-Grand fut un grand génie; l'anecdote ajoute qu'il fut un despote, et elle le dit sans phrases: Un jour, l'autocrate contemplant, dans le cabinet anatomique de Boërhaave, un cadavre préparé et humecté d'essence de térébenthine. L'odeur forte ou l'horreur du spectacle causa quelques nausées aux seigneurs de sa suite. Le czar, voulant qu'ils apprissent à vaincre

cette aversion, les força de mordre les muscles qui leur inspiraient tant de dégoût (1).

L'historien nous a montré l'empereur de toutes les Russies; le conteur, en grattant un peu ce souverain, a mis à nu le tartare. En voici un autre:

Un matin, au printemps, à l'époque où la débâcle de la Néva rend extrêmement périlleux le passage du fleuve, l'empereur Nicolas aperçut d'une des fenêtres du Palais d'Hiver une foule nombreuse contemplant avec stupeur un homme qui, par bonds multipliés et de glaçons en glaçons, courait vers la rive opposée. Il envoie son aide-de-camp aux informations; l'aide-de-camp part et revient en disant: « Sire, c'est un paysan qui a parié de traverser la Néva pour vingt-cinq roubles et qui veut gagner son pari. — Qu'on lui donne vingt-cinq coups de bâton, répliqua Nicolas; un homme qui risque ainsi sa vie pour une misère serait capable de tout pour de l'argent » (2).

Les historiens, ceux surtout qui écrivent sur une époque ou sur un homme, ont le tort grave de s'amoûracher de leurs héros; ils prennent plaisir à taire leurs fautes ou à les excuser, et d'un tyran font souvent une victime; ils faussent l'histoire et démoralisent le lecteur par ce procédé. Ainsi est Voltaire dans son *Siècle de Louis XIV*, ainsi Thiers dans son *Histoire du Consulat et de l'Empire*. Les poètes tombent dans le même défaut. Virgile, au commencement de son *Enéide*, nous dit qu'Auguste-Octave est au rang des dieux et qu'il y a droit à la première place: Auguste fut un tyran; il proscrivit 300 sénateurs, 2000 chevaliers et 100 pères de famille, obscurs mais riches; Suétone, un sévère anecdotier, nous conte que le prêteur Gallius Quintus étant entré au Sénat avec un poignard caché sous son manteau, Auguste le fit mettre à la torture en sa présence et lui arracha les yeux de sa propre main, parce que ce sénateur l'avait appelé *tyran*.

Une histoire *estimée* de la Turquie nous apprend qu'un prince voisin envahit les Etats du sultan Mourad, le battit et lui fit deux mille prisonniers, et que ce sultan prit sa revanche l'année suivante et défit complètement le prince ennemi. Un écrivain arabe contemporain raconte ces événements d'une autre façon:

Le prince Wad fit bien deux mille prisonniers au sultan, mais il les enferma dans un mur, il les *maçonna*, il les *mura* vivants, mêlés aux moellons, avec des trous ménagés pour qu'ils pussent voir et respirer; le sultan Mourad, l'année suivante, fit deux mille prisonniers au prince Wad, les fit empaler sur des pieux le long de la route, avec un écriteau ainsi conçu:

Au prince Wad, maçon, le sultan Mourad, planteur de pieux.

C'est ce même *grand homme* qui fit un jour évanouir trois de ses enfants pour savoir lequel des trois avait mangé une pomme volée dans son palais.

Les tyrans ont aussi leurs despotes: La Dubarry,

(1) LECLERC, *Hist. de Russie*.

(2) *Souvenirs d'un page de l'empereur Nicolas* (DE MAISTRE).